



EVALUATION DU CONTRAT DE VILLE

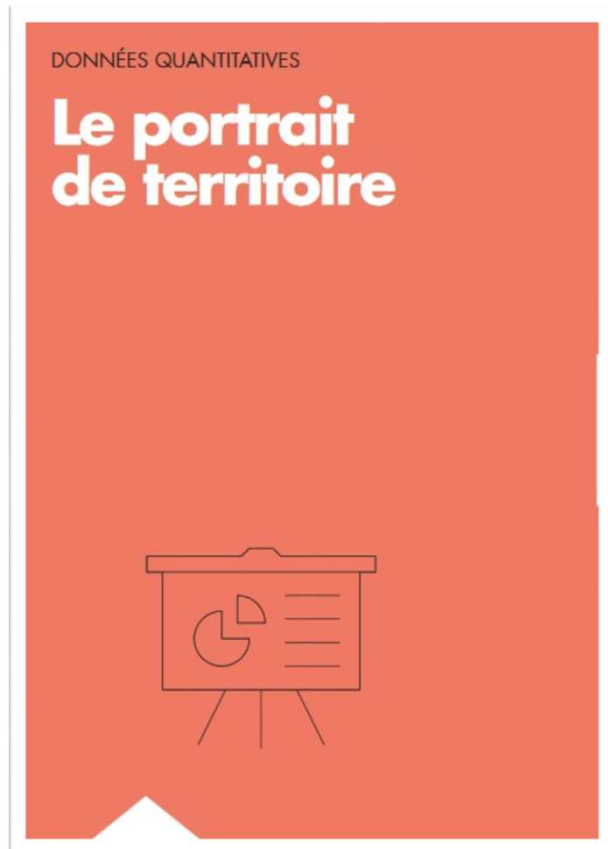
Quelques outils de l'IREV

Mardi 12 septembre 2017

Intervenant :
Marie SIOEN

Lieu :
IREV

► I. Évolution du diagnostic : tableau de bord « le portrait de territoire »



- ✓ Distinction évaluation / suivi du territoire
- ✓ Un nombre réduit d'indicateurs (14) à l'échelle infra-communale
- ✓ Une fiche « mode d'emploi » pour chaque indicateur : où le trouver, comment l'interpréter...
- ✓ Lien :
<https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/5b9096d3a1d55c3f3bc4f06369bd4cb559966ded.pdf>

Taux d'emploi par tranche d'âge



1. DÉFINITIONS

Le taux d'emploi des 15-64 ans rapporte la population totale active âgée de 15 à 64 ans qui occupe un emploi à l'ensemble de la population totale de 15-64 ans. Cet indicateur permet de connaître le pourcentage de personnes en emploi, alors que le taux d'activité comprend lui les personnes en emploi et les chômeurs.

Précautions de lecture :

- Cet indicateur est intéressant de par sa distinction en 3 tranches d'âge (15-24, 25-54 et 55-64), cela permet notamment de connaître le taux d'emploi des jeunes et des seniors qui ont des problématiques particulières. La distinction femmes – hommes est également un atout de cet indicateur.
- À ne pas confondre avec taux d'activité et taux de chômage.
- Attention, le taux d'emploi comprend les personnes en emploi à temps plein mais également à temps partiel, les apprentis et stagiaires rémunérés, les étudiants qui occupent un emploi, les chômeurs qui n'ont qu'une activité réduite.

2. UTILISATION DE LA DONNÉE

Exemples de formulation :

- En 2010, 25,8% des 15-24 ans du quartier IRIS « Fraternité » étaient en emploi. Ce taux s'élève à 29,2% chez les hommes et à 22,8% chez les femmes.
- Le taux d'emploi de la commune était lui de 28,1%, 31,2% pour les hommes et 25,1% pour les femmes.

Mise en forme graphique : histogramme à bandes.

Indicateurs pertinents avec lesquels croiser la donnée :

- Les autres indicateurs liés au marché de l'emploi (taux de chômage, taux d'activité)
- Les indicateurs de revenu et de prestations sociales
- Les indicateurs liés aux entreprises du territoire
- Les indicateurs liés à la scolarité et à la formation

3. DISPONIBILITÉ DE LA DONNÉE

Où la trouver ?

- En données brutes sur insee.fr
- En données brutes et en pourcentages sur sig.ville.fr

À quelles échelles la trouver ?

- IRIS.
- Commune.
- Unité urbaine.

Quand la trouver ?

- Fréquence d'actualisation : à chaque recensement de la population.
- Date de la dernière actualisation : 2011.

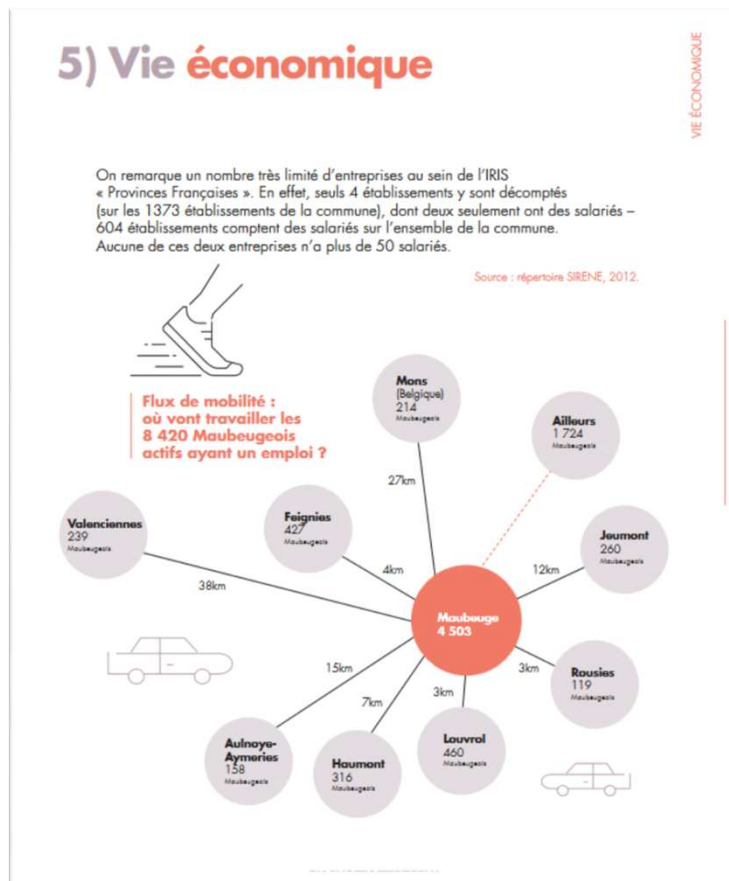
Comment la trouver ?

- Voir page 2 du document (verso).

Comment la trouver ?

Trouver l'indicateur sur http://sig.ville.gouv.fr	Trouver l'indicateur sur www.insee.fr
<ol style="list-style-type: none">(1) Taper le nom de la commune qui vous intéresse dans la barre de recherche « Par navigation ».(2) Cliquez sur le nom de la commune dans les résultats(3) Cliquez sur l'onglet à droite « Données locales IRIS »(4) Dans la colonne de gauche, cliquez sur « Taux d'emploi des 15-64 ans », « Taux d'emploi des 15-24 ans », « Taux d'emploi des 25-54 ans » ou « Taux d'emploi des 55-64 ans » selon la tranche d'âge qui vous intéresse.(5) Le tableau apparaît alors et vous avez le choix entre les données brutes ou les pourcentages.	<ol style="list-style-type: none">(1) Cliquez sur « bases de données » puis sur « données locales ».(2) Descendez et cliquez sur « Accéder aux données infra communales ».(3) Dans la section « Données à l'IRIS », cliquez sur « Bases de données et fichiers détail du recensement de la population 2010 ».(4) Dans la colonne base de données infra communales, cliquez sur « Activité des résidents ».(5) Téléchargez la base.(6) Pour calculer le taux d'emploi : nombre de personnes en emploi (actifs occupés) / ensemble des personnes x 100. <p>Exemple : pour calculer le taux d'emploi des femmes de 15-24 ans : Nombre de femmes de 15 à 24 ans actives occupées / nombre de femmes de 15 à 24 ans total x 100.</p>

► I. Évolution du diagnostic : tableau de bord « le portrait de territoire »



- ✓ Socle de base à titre indicatif (chaque territoire peut compléter son suivi avec d'autres indicateurs si il le souhaite)
- ✓ Des indicateurs essentiellement à l'IRIS (zonage de 2000 hab)
- ✓ Un exemple illustré avec le quartier « Provinces françaises » de Maubeuge

► Et aussi...

✓ Une version « large » du tableau de bord avec jusqu'à 40 indicateurs : www.irev.fr

✓ Des indicateurs par quartier prioritaire sur le SIG Ville : <https://sig.ville.gouv.fr>


Accueil Le SIG Territoires Aide Contact

Rechercher un territoire : Historique de navigation

France > Hauts-de-France > Pas de Calais > CA de Saint Omer > CA de Saint Omer > Longuenesse >

Quartier Prioritaire : Saint-Exupéry - Léon Blum

Synthèse Tableaux Documents Cartographie dynamique



Superficie : n.d.

Rattachement EPCI : CA de Saint Omer
Rattachement Contrat de Ville : CA de Saint Omer
Communes (3) : Arques, Longuenesse, Saint-Omer

Quartier Prioritaire Saint-Exupéry - Léon Blum	
Population municipale 2013	2 896
Source : Recensement de la population 2013 - Limites communales au 1 ^{er} janvier 2015. – Insee https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477	

Lien permanent | Formats d'export

Caractéristiques socio-démographiques des ménages 2012

	Quartier Prioritaire Saint-Exupéry - Léon Blum
Part des ménages imposés	24.3 %
Part des familles monoparentales parmi les ménages	26.9 %
Part des ménages de 5 personnes et plus	10.4 %
Part des ménages locataires	95.0 %
Part des ménages dont l'origine principale du revenu déclaré repose sur des indemnités de chômage	12.6 %
Taux de pauvreté (au seuil de 60%)	58.9 %
Taux de bas revenus déclarés (au seuil de 60%)	73.5 %

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal, 2012

▶ II. Suivi et évaluation des actions et dispositifs prévus au contrat de ville

CONTRAT DE VILLE DE XXX

PROGRAMME 2016

Fiche de suivi-bilan des actions

NOM COMPLET DE L'ORGANISME PORTEUR DE L'ACTION :

PERSONNE CHARGÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION AU SEIN DE L'ORGANISME

Nom : Prénom : Fonction :

Coordonnées :

INTITULE DE L'ACTION :

N° de l'action (complété par le service instructeur) : Ex : 16-01

PILIER DU CONTRAT DANS LAQUELLE S'INSCRIT L'ACTION

OBJECTIF DU CONTRAT (ET/OU DE L'APPEL A PROJETS) DANS LEQUEL S'INSCRIT L'ACTION

Le cas échéant, identification d'un axe transversal traité par l'action (Jeunesse ; lutte contre les discriminations ; égalité femmes/hommes) :

- ✓ 1 Fiche de suivi-bilan des actions (10p.)
- ✓ Coconstruite (IREV, institutions, territoires)
- ✓ A faire compléter par le porteur de projet en amont de l'action (prévisionnel), puis intermédiaire, puis après l'action (réalisé)
- ✓ Lien : www.irev.fr/sites/www.irev.fr/files/150106_evaluation_pdv_nord.doc

▶▶ II. Suivi et évaluation des actions et dispositifs prévus au contrat de ville

RENSEIGNEMENTS SUR LA REALISATION DE L'ACTION

Planning de l'action

Indicateurs	Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation intermédiaire (en date du : xx/2016)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires <u>éventuels</u>
Date de début de l'action				
Date de fin de l'action				
Fréquence ou rythme (quotidienne, hebdo, nombre d'ateliers de rencontres, de séances...)				

✓ Des indicateurs faciles à renseigner

✓ Des indicateurs objectifs (pas de « littérature »)

Localisation géographique de l'action

Indicateurs	Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation intermédiaire (en date du : xx/2016)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires <u>éventuels</u>
Lieu(x) de réalisation de l'action (adresse, quartier, îlot, commune...)				
Préciser « en QPV » ou « en quartier de droit commun »				Nommez le quartier (ou les quartiers) :

✓ Des indicateurs à 3 niveau : réalisation, résultats, impacts

➤ II. Suivi et évaluation des actions et dispositifs prévus au contrat de ville

Le partenariat

Partenaires associés à l' action	Nom du partenaire	Conception		Réalisation			Degré d'implication du partenaire : (Echelle de valeur : 1 = faible / 2 = moyen / 3 = fort / 4 = très fort)		Remarques, observations, commentaires <u>éventuels</u>
		Aide au montage de l'action, appui administratif	Moyens financiers	Moyens techniques	Moyens humains (ETP)	Mise à disposition d'un équipement public/lieu	prévu	réalisé	
	- Collectivité territoriale - - -								

L'information et la communication autour de l'action

Indicateurs	Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires <u>éventuels</u>
Enoncer les outils utilisés pour l'information et la communication (affiches, tracts, présentation orale, via des personnes intermédiaires, porte-à-porte, médias locaux...)			
Evènement lié à l'action (manifestation, expo, sortie, fête, repas...)			

► II. Suivi et évaluation des actions et dispositifs prévus au contrat de ville

BENEFICIAIRES DE L'ACTION

Indicateurs		Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation intermédiaire (en date du : xx/2016)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires <u>éventuels</u>
Nombre total de bénéficiaires					
Effectif par sexe	Hommes / garçons				
	Femmes / filles				

Indicateurs		Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation intermédiaire (en date du : xx/2016)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires <u>éventuels</u>
Effectif habitant les quartiers classés prioritaires + Veille Active	<u>Qu</u> XXX				
	<u>Qu</u> YYY				
	<u>Qu</u> ...				
	<u>Qu</u> ...				
	<u>Qu</u> ...				
Effectif issu du reste de la commune					
Effectif hors commune					
Effectif hors EPCI					

▶ II. Suivi et évaluation des actions et dispositifs prévus au contrat de ville

Méthode(s) retenue(s) pour la mesure les effets/impacts

Indicateurs	Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires
Enquête par questionnaire			
Conduite d'entretiens			
Suivi de cohortes			
Observation en cours d'action			
Autre (préciser)			

Effets/impacts directs (en lien avec l'objectif de l'action)

Indicateurs	Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires

Impacts/impacts indirects (observables dans d'autres domaines que celui dans lequel s'inscrit l'action)

Indicateurs	Situation initiale (cf. dossier d'instruction sur le prévisionnel)	Situation finale (Réalisée)	Remarques, observations, commentaires

Pour les impacts

- ✓ Des indicateurs au cas par cas
- ✓ Recommandés pour quelques actions choisies lors de la validation de programmation
- ✓ Une occasion d'associer les conseils citoyens

▶ A noter : évaluation des dispositifs intégrés au contrat de ville

- ✓ Le ou les ASV : cf. travail en cours sur des indicateurs objectifs pour montrer la plus-value du dispositif sur le territoire
- ✓ Le Plan de Lutte Contre les Discriminations
- ✓ Le ou les PRE/DRE
- ✓ ...

➤ Évaluation du Plan de Lutte Contre les Discriminations

- ✓ Cas n°1 : l'évaluation à mi-parcours constate que les axes transversaux obligatoires n'ont pas (assez) été suivis d'effets >>> prétexte/occasion pour (re)lancer le chantier:
 - ▶ Quel partage y-a-t-il eu de ces enjeux en comité de pilotage ? Quel chemin à parcourir pour parvenir à l'élaboration d'un PLCD?
 - ▶ Élaboration d'une note de cadrage, consolidation ou partage d'un diagnostic / état des lieux, signal à donner de la part des partenaires du contrat de ville...

- ✓ Cas n°2 : des actions ont été portées, se référer au guide ad-hoc du CGET



► Évaluation du PRE/DRE

- ✓ Indicateurs de contexte + indicateurs de réalisation et bilan
- ✓ Différents thèmes : effets sur les enfants et familles, analyse des parcours, mobilisation du droit commun, lien au contrat de ville...
- ✓ Des exemples d'outils : typologie de trajectoire des bénéficiaires, entretiens qualitatifs, indicateurs objectivés, actions collectives...
 - + évaluation nationale (« 10 ans de programme de réussite éducative »)
 - + outils de centres de ressources : Profession Banlieue, Villes², repères pour agir.

► III. « Évaluation de la plus-value du contrat de ville en matière d'ingénierie, de gouvernance et de mobilisation des politiques publiques »



- ✓ (a) Ingénierie : voir atelier de cet après-midi

- ✓ (b) Mobilisation du droit commun / des politiques publiques : une fiche outil (www.irev.fr) + atelier de l'après-midi

- ✓ (c) Gouvernance : quelques indicateurs

▶▶ III. (b) Mobilisation du droit commun

Une fiche-outil prenant le parti :

- ✓ De prendre l'entrée des actions de proximité (et non le contrat de ville dans sa globalité)
- ✓ De mesurer la mobilisation du droit commun de façon non-exhaustive (quelques actions seulement)
- ✓ D'adopter une approche comparative (entre le quartier prioritaire et un quartier « de référence »)

Fiche outil :
Mobilisation du droit commun au bénéfice des quartiers prioritaires : comment l'évaluer ?

La mobilisation du droit commun est un objet de l'évaluation du contrat de ville, car c'est un objectif prioritaire de la politique de la ville (cf. loi de février 2014 : « mobilise, en premier lieu, le droit commun »).


Cet exercice est à construire, si possible en collectif (avec les partenaires du contrat, par exemple en comité technique ou groupe de travail) pour que le travail soit légitimé auprès de l'ensemble des institutions. Cependant, compléter ce questionnaire peut permettre d'écrire un premier jet/document martyr qui pourra être présenté, ajusté et débattu avec ces partenaires.

▶ **Qui fait l'identification du droit commun ?**

Définissez qui, sur votre territoire, sera chargé d'identifier et d'évaluer la mobilisation du droit commun sur les quartiers prioritaires. Il s'agit de faire cela collectivement, et non de se contenter de l'institution concernée par l'action publique que l'on choisira d'observer. (ex : en comité technique, en groupe de travail...)

▶ **Quand sera identifiée et évaluée cette mobilisation du droit commun ?**

Il s'agit là de définir un calendrier des réunions et du travail à effectuer : quand vont se dérouler les différentes étapes (cf. les questions ci-après) ? Quand auront lieu les copils de validation ?

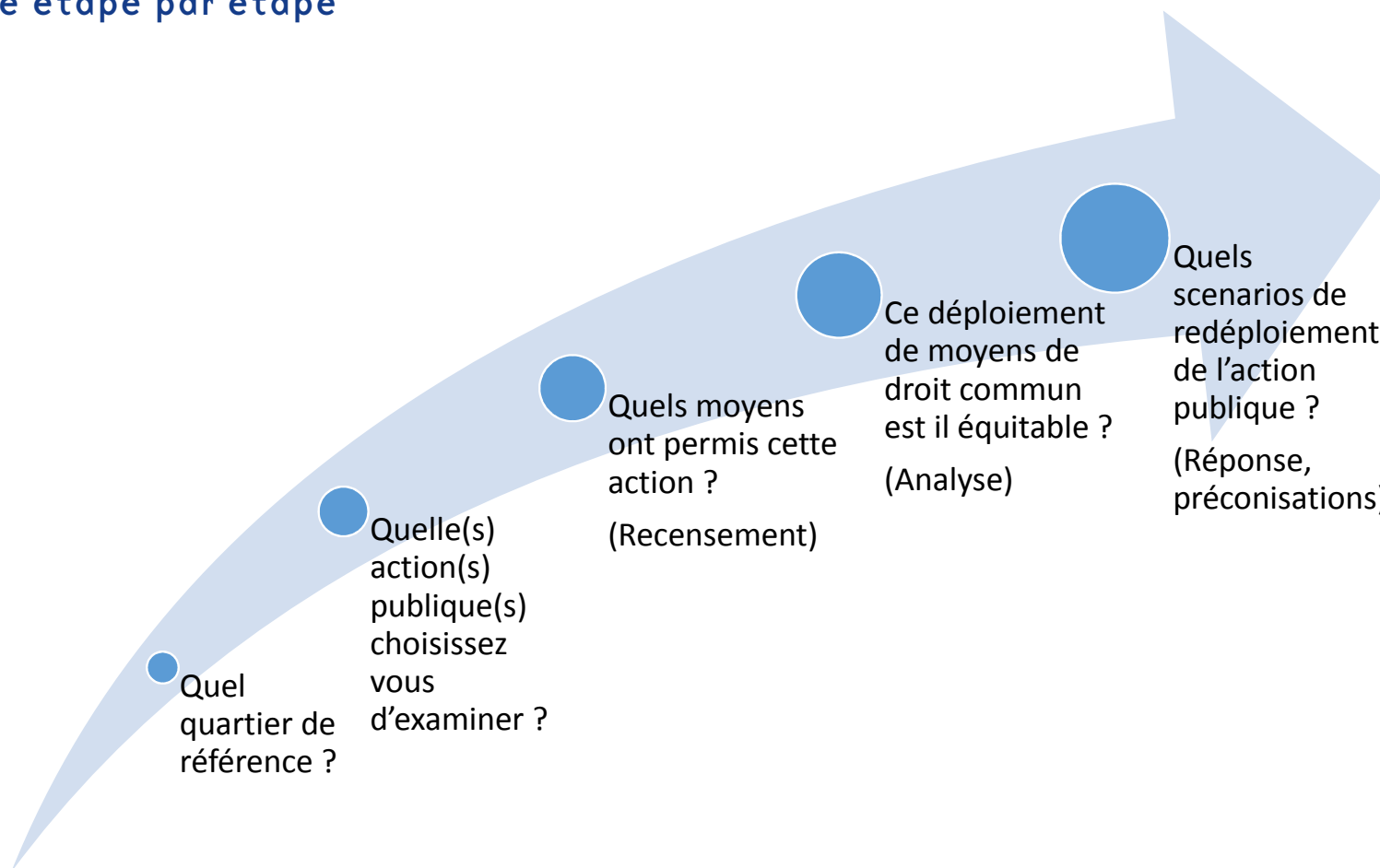


▶ **Où ? Quel quartier de référence ?**

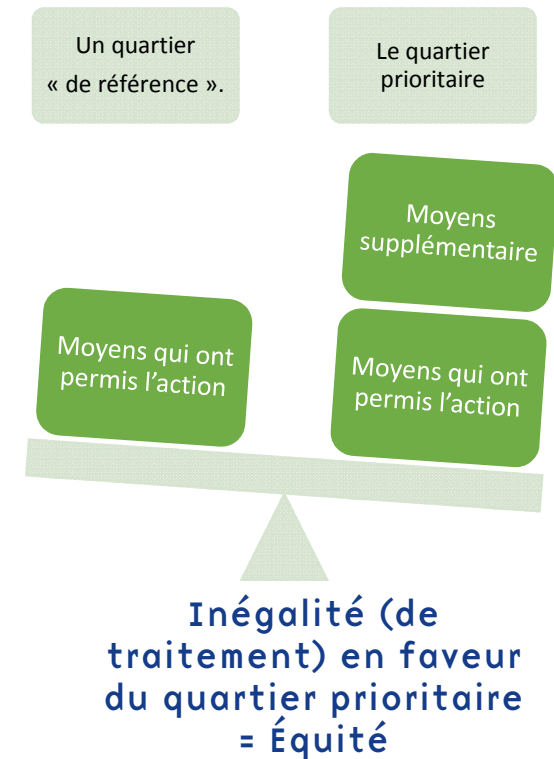
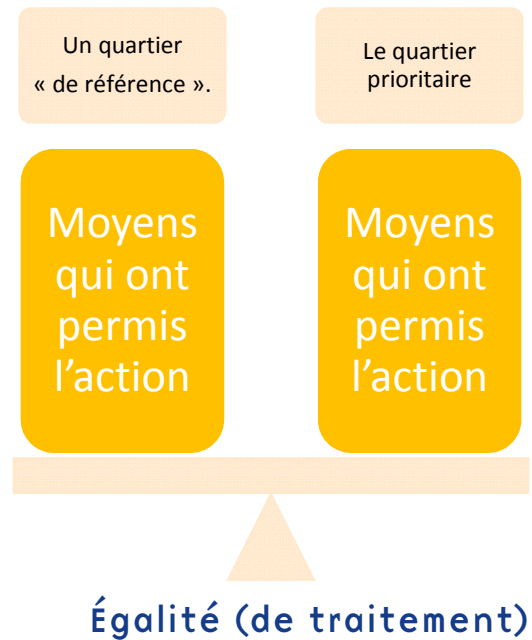
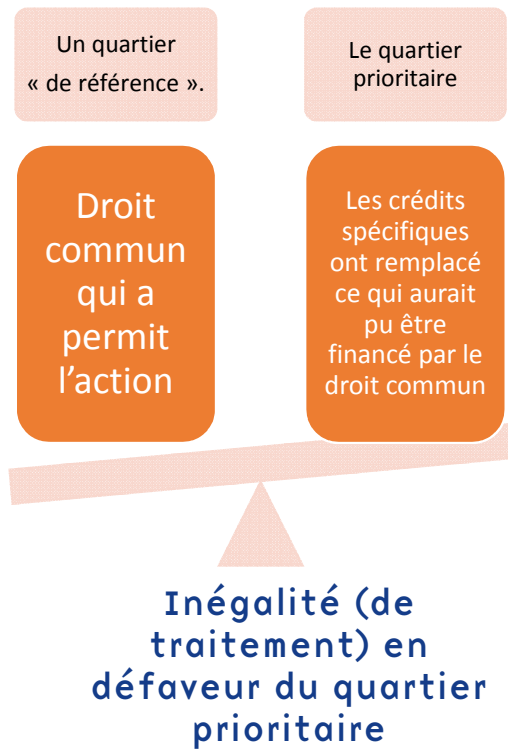
La mobilisation du droit commun sur les quartiers prioritaires sera évaluée par comparaison (mesure des écarts) à la mobilisation du droit commun sur un quartier dit « de référence ». Celui-ci peut être, aux choix, un quartier moyen/lambda ou le quartier qui semble le mieux doté en droit commun, pour cibler l'excellence pour le quartier prioritaire. Si possible, choisissez un quartier du même ordre de grandeur en poids de population. Ce choix doit ensuite être validé en copil avant de lancer le travail d'identification du droit commun.

▶ III. (b) Mobilisation du droit commun

✓ Une méthode étape par étape



III. (b) Mobilisation du droit commun



➤ III. (c) Gouvernance (indicateurs)

Réalisation

- Existence d'un règlement de copil
- Existence d'un document nommant et qualifiant les membres du comité de pilotage
- Nombre de séances
- Existence d'un ordre du jour
- Mise en concertation de l'ordre du jour auprès des signataires du contrat en amont du copil
- Existence d'un relevé de décisions
- Identification d'un animateur

Résultats

- Nombre de membres du comité de pilotage présents
- Qualité ou fonction des membres du comité de pilotage présents
- Nombre de prise de parole de chacun
- Reformulation des décisions après chaque point d'ordre du jour (relevé de décision oral)

Impacts

- Nombre d'actions de droit commun ayant été identifiées et mobilisées
- Nombre de membres du comité de pilotage ayant « visité » une action
- Nombre de membres de comité de pilotage ayant insufflé des réflexions liées à la politique de la ville dans d'autres instances/dispositifs.

► III. (c) Conseils citoyens (indicateurs)

Réalisation

- Sur x conseillers citoyens, combien ont participé au copil ?
- Nombre de réunions du conseil citoyen
- Nombre de membres du conseil citoyen

Résultats

- Nombre de femmes et nombre d'hommes membres du conseil citoyen

Impacts

- Nombre de propositions des conseils citoyens retenues par le copil.
- Nombre d'actions réalisées dont les conseils citoyens sont à l'origine
- Membres du conseil citoyen ayant adhéré à une association (suite à expérience en CC).